

---

Adresse du conseil-général de la commune de la Trémouille (Vienne), qui annonce les célébrations pour la fête de la Raison, lors de la séance du 22 ventôse an II (12 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse du conseil-général de la commune de la Trémouille (Vienne), qui annonce les célébrations pour la fête de la Raison, lors de la séance du 22 ventôse an II (12 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) p. 355;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1965\\_num\\_86\\_1\\_30796\\_t1\\_0355\\_0000\\_4](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_30796_t1_0355_0000_4)

---

Fichier pdf généré le 22/01/2023

viennent d'envoyer 21 culottes, 21 vestes et 45 liv. en assignats.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Langlade, 12 pluiv. II] (2).

Citoyens représentans, depuis peu de tems nous sommes réunis en Société populaire, mais depuis longtems nous reconnoissons vos bienfaits.

Au commencement de nos séances nous nous empressons à vous instruire de la fête que nous venons de célébrer en mémoire des martyrs de la Liberté : Le Pelletier et Marat.

Ainsy que celle en mémoire de la reprise de l'infâme Toulon. Ces deux fêtes ont été célébrées avec zèle et enthousiasme. L'exécrable fanatisme a été brûlé. Tant citoyens que citoyennes, vieux et jeunes, tous ont adhéré à ces deux mémorables fêtes. Des cris de Vive la République, Vive la Montagne se font entendre de toutes parts. Nous avons renoncé à tous les ci-devant cultes de quelle nature que ce soit, nous ne voulons désormais en reconnoître d'autres que celui de la Raison et de la Vérité.

Nous avons fait dons à la patrie de tous les ustensiles et dépouilles qui ont été trouvés dans la ci-devant église de notre commune.

Cette église qui n'avait servi jusqu'à présent qu'à commettre des impostures et à augmenter les nombres de fanatiques est devenu tout à coup le temple de la Raison et de la Vérité.

Nous allons terminer notre adresse, Citoyens représentans, à vous solliciter sur tous vos décrets révolutionnaires, ainsy que sur ceux du maximum et vous invitons à rester à votre poste jusques à ce que la Constitution que vous venez de nous donner soit consolidée, la liberté assise sur des bases inébranlables et tous les ennemis de la République anéantis.

Nous vous informons en outre que notre petite commune a déjà fourni 32 défenseurs de la patrie et que nous venons de leur fournir 21 paires [de] culottes, 21 vestes et plusieurs autres petits effets en linges, et la somme de 45 l. que les jeunes filles ont déposé sur le bureau de la Société.

M. VERDIER (présid.), GUIRARD (secrét.), BOUSQUET (secrét.).

## 9

Le conseil-général de la commune de la Trémouille, département de la Vienne, annonce à la Convention qu'il vient d'éclairer sa commune en faisant célébrer la fête de la Raison, aux acclamations de la gaieté la plus vive : le pauvre et le riche étoient confondus; un arbre vif a été planté aux cris mille fois répétés de *Vive la République!* Cette commune annonce qu'elle va incessamment envoyer toutes ses cloches pour être converties en foudre de guerre.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

(1) P.V., XXXIII, 215. B<sup>in</sup>, 22 et 23 vent. (suppl<sup>t</sup>); *Ann. patr.*, p. 1947.

(2) C 294, pl. 971, p. 14.

(3) P.V., XXXIII, 215. B<sup>in</sup>, 24 vent. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>); *J. Sablier*, n<sup>o</sup> 1193.

[La Trémouille, 22 pluiv. II] (1).

« Citoyens législateurs,

Nous aimions passionément l'égalité, la liberté, il nous manquait de fêter la Raison.

Déjà nous nous y étions préparés en faisant passer par la voie du district 49 chemises, 9 draps, 26 l. en argent, 2 paires de bas pour nos braves défenseurs, et en premier envoy. Déjà, nous avons déposé sur l'autel de la patrie, 18 marcs et deniers composant l'argenterie totale de notre église. Déjà, dès le 11 frimaire le curé de cette commune avait abdiqué les fonctions de son état.

Tout était disposé pour voir luire tranquillement sur nous le flambeau de la déesse d'un peuple libre.

La fête a été célébrée aux acclamations de la gaieté la plus vive. Le pauvre et le riche ont été confondus, ont mangé ensemble, ont dansé avec une allégresse patriotique; se sont embrassés cordialement. Un arbre vif, choisi entre mille parmi l'espèce qui vint autrefois en France, de Rome libre, a été planté, au centre de la commune. Le peuple a crié à plusieurs reprises Vive la Raison, Vive l'égalité, la liberté, Vive la République, Vive l'amour des François pour leur liberté, Vive la Montagne, Vive la fraternité universelle. Un feu de joye a terminé la fête; c'est là où les images du fanatisme ont été consummées en présence des citoyens qui se sont dits libres à jamais.

Citoyens législateurs, voilà notre ouvrage; et l'objet de notre reconnaissance, vous avés sauvés la patrie; que la patrie vous voye encore à votre poste, jusqu'à la paix!

Pous achever d'aider de tout notre pouvoir cette mère patrie que nous chérissons nous allons faire partir toutes les cloches du canton; notre voëu, est qu'elles soient converties en foudres de guerre tournés contre ceux qui voudroient nous faire repentir d'avoir célébré le culte de la Raison ».

CHATENET, GIBERTON, THÉVENET (agent nat.), LERIDON (ex-curé), JANDRE, LELARGE, BERTHON, DUSOURD, CARRIN-DEMAY, CARIN, B. CROS, DUCOUDRAY, Aug. DUCOUDRAY fils, GOUIN ? (maire), SURRA (secrét.).

## 10

Les citoyens de la commune de Faleyras (2), département du Bec-d'Ambès, félicitent la Convention nationale sur ses pénibles travaux; l'invitent à rester à son poste, et annoncent que cette petite commune, indépendamment de 500 l. qu'elle a déjà données pour ses volontaires, et d'un ouvrier armé et équipé, vient de faire une offrande de 91 chemises, 7 draps de lits, 2 paires de bas et 40 liv. 10 sols en assignats.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

(1) C 294, pl. 981, p. 30.

(2) Et non Salairas.

(3) P.V., XXXIII, 215. B<sup>in</sup>, 22 et 23 vent. (suppl<sup>t</sup>); *Ann. patr.*, p. 1947.